

Retour au Port

■ Par Eric Dyèvre
Président de l'AEN et
de l'Alliance Navale
EN 73

Trente-deuxième et dernier éditorial que je propose à votre lecture... Cela fait huit ans que le Conseil d'administration m'a fait l'honneur de m'élire à la présidence de l'AEN et de me renouveler sa confiance à l'occasion des élections intermédiaires qui ont suivi. Conformément à nos dispositions statutaires, mon mandat n'est pas renouvelable. Je passerai en décembre la barre à mon successeur avec le sentiment mélangé que beaucoup a été fait durant ces huit années mais qu'il reste des chantiers en cours qui nécessiteront une implication toujours importante des équipes en place.

L'AEN, c'est d'abord une logistique de taille mais pas toujours perçue des membres et ce d'autant plus que le fonctionnement de l'association se déroule sans heurts. Ce ne sont pas moins de 8 assemblées générales, 33 conseils d'administration, 43 bureaux, 28 comités des secours, 17 comités financiers, 32 comités de rédaction de *La Baille* qui se seront tenus pendant mes mandats. Cela représente beaucoup de travail de préparation, principalement pour le délégué général, pour le trésorier ou pour le rédacteur en chef, et une grande disponibilité des bénévoles pour participer à ces réunions. Je salue à cette occasion l'implication et la qualité des bénévoles qui se succèdent dans les instances de l'AEN et qui permettent à notre association de remplir ses missions en limitant les coûts de fonctionnement.

Au chapitre des réalisations significatives, il y a le changement de siège réalisé pendant la période du Covid malgré les contraintes qui en découlaient. Après une quarantaine d'années rue d'Amsterdam, nous nous sommes installés rue Saint Dominique en février 2021. Outre la meilleure sécurisation de notre patrimoine qu'ils permettent, les nouveaux locaux, plus proches des lieux de décision de la Marine et plus fonctionnels, font l'unanimité de leurs utilisateurs.

Il serait trop long de revenir sur chacun des événements qui ont fait l'actualité de l'AEN durant toute cette période, dans les trois missions que j'avais définies à ma prise de fonction et qui sont la solidarité au profit de nos membres, la relation avec l'École navale, la contribution au rayonnement de la Marine. J'en relèverai toutefois quelques-uns qui m'ont paru plus marquants.

Sous l'autorité bienveillante et attentive du Chancelier, un accent important a été mis sur le soutien des familles frappées par les accidents de la vie. En 2024, ce seront 40 000 euros qui seront remis en aides directes. Nous avons développé les déjeuners des Dames qui

réunissent chaque année 120 veuves de nos camarades décédés, à Paris et dans les ports, dans une ambiance d'amitié intergénérationnelle. La solidarité, c'est aussi l'accompagnement de nos camarades en transition professionnelle, facilitée désormais par le rapprochement réussi de l'AEN et de l'AOVC fin 2023, par une coopération étroite avec la Saint Cyrienne et l'AEA et par un partenariat enrichissant avec le MEDEF.

Des liens nombreux nous unissent à l'École navale avec laquelle nous venons de créer en co-partenariat la Fondation École navale appelée à multiplier les possibilités de rayonnement de l'École aussi bien vis-à-vis des acteurs industriels et institutionnels que de la jeunesse. Le président de l'AEN participe avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration de l'École depuis la transformation de l'École en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel en 2017. Depuis 2021, nous sommes un partenaire significatif du Grand Prix de l'École navale et nous apportons une aide directe au BDE des élèves pour faciliter le financement des activités de promotion.

Notre contribution au rayonnement de la Marine prend des formes diverses. Elle a été facilitée par la création en 2017 de l'Alliance navale qui réunit l'ensemble des associations d'officiers de la Marine, dans l'esprit de camaraderie de carré qui nous est cher depuis nos premières années embarquées. La Soirée Bleu Marine qui réunit annuellement en octobre plus de 400 participants, autorités militaires, industriels, membres de l'association, dans les salons du Cercle national des Armées en est une manifestation emblématique. Le prix Tabarly qui couronne des ouvrages présentant un intérêt particulier pour la Marine ou pour ses officiers participe également à ce rayonnement. Je salue tout particulièrement le travail réalisé ces dernières années par le comité de rédaction de *La Baille* pour faire de notre revue une publication de référence dont la qualité et l'intérêt des articles est relevée autant à l'intérieur de la Marine qu'à l'extérieur.

J'ai été très heureux d'avoir eu toutes ces opportunités de rencontres durant mes mandats. Mais ce que je garderai en priorité, c'est le plaisir des échanges avec les bordaches des neuf promotions que j'ai côtoyées. Leur motivation, leur enthousiasme, leur sens du devoir font honneur à la jeunesse française. L'avenir de la Marine est dans de bonnes mains !

Bon vent à l'AEN !



■ sommaire

Revue de l'Association amicale des Anciens Élèves de l'École navale et des Associations d'officiers de la Marine
118 rue Saint Dominique
75007 Paris
Tél 01 45 00 98 85
secretariat-aen@alliancenaivale.fr

Revue trimestrielle
ISSN 1281-1807
Abonnement 2024
Membre actif AEN 16€
Autres France et Europe 30€
Autres Dom-Tom et Étranger 35€
le numéro 10€
Imprimerie du Pont de Claix (38)
Dépôt légal
4^e trimestre 2024
N° commission paritaire 1017 G 82886

Directeur de la publication
Eric Dyèvre
Rédacteur en chef
Bruno Nielly
Comité de rédaction
Gilles Bizard,
Bernard Collin,
Xavier Danguy des Déserts,
Bertrand Dumoulin,
Stéphanie Guénot Bresson,
Luc Jouvence, Bruno Juet,
Richard Mathieu,
Max Moulin, Bruno Nielly,
Jean-Loup Velut
Maquette
Nathalie Fortin

1^{re} de couverture
Fanion de la flottille de réserve maritime Forfusco
© Crédit Marine nationale

4^e de couverture
Le maxi-trimaran Gitana 17
© Crédit Team Gitana



Actu Marine

p. 6

- La réserve opérationnelle de la Marine
par le Laurent Berlizot
- De l'autre côté du miroir
par Fabrice Bornet
- La Marine nationale et l'action de l'État en mer à l'épreuve de la haute intensité
par Jean-Emmanuel Perrin

Sciences navales

p. 16

- Les voiliers volants
par Gilles Bizard
- De l'horizon du marin à l'horizon d'investissement
par Emmanuel Soupre

Après la Marine

p. 24

- De la Marine à la Police
par Armand Savin



Histoire

p. 28

- La guerre hispano-américaine de 1898
par Esteban Aguado

Libres propos

p. 32

- Toulon - 27 novembre 1942 À propos du sabordage de la flotte
par Quentin Savary
- Pilote de la flotte
par Claude Marinescou-Bujoï
- De la Corderie au Trocadéro
par Benoît Le Goaziou
- Penser sa propre défaillance
par Stéphanie Guénot-Bresson



Rayonner et convaincre

Le Plan réserve 2035 a pour ambition d'obtenir, d'ici dix ans, un réserviste pour deux militaires d'active. En 2030, le nombre de réservistes opérationnels devrait avoir doublé pour atteindre 105 000 en 2035. Organiser cette montée en puissance est un grand défi pour chaque armée. La marine a choisi de créer des Flottilles de réserve, adaptées à ses besoins et répondant également au désir de servir de nos jeunes concitoyens, soucieux de donner un peu de leur temps à la France.

Logiquement les officiers généraux chargés de cette révolution des Réserves sont en charge du maintien de la « cohésion nationale », s'appuyant sur les relations avec l'Éducation nationale et les entreprises. Les objectifs de recrutement sont ambitieux et les moins optimistes ne garantiront pas la bonne infusion dans l'ensemble de la jeunesse de ce que l'on appelait naguère « l'esprit de Défense ». Toujours il faut rayonner et convaincre. Cependant, la mer, avec sa séduction, jouera très probablement son rôle d'aimant irrésistible auprès des esprits un tant soit peu aventureux. Soyons confiants.

Notre camarade **Éric Schérer** a entrepris, depuis de nombreuses années, un travail historique très complet autour des officiers et des équipages de notre marine. Son premier ouvrage retrace un siècle d'évolution des uniformes de la marine. Dans ce numéro de *La Baille*, il met en lumière les transformations de la tenue de soirée des officiers. Les plus anciens se souviendront du « tollé » de la suppression de la bande d'or

du spencer, objet, peut-être depuis sa création en 1837, de la jalousie à peine voilée de nos camarades terriens et aviateurs lorsque nous tentions simultanément d'accoster la même jeune fille. Sa tolérance n'est rétablie depuis que dans certaines circonstances, montrant bien toute l'actualité de la guerre des boutons. Visitez le site [marins-traditions](http://marins-traditions.com), il recèle des trésors.



■ **Bruno Nielly**
Rédacteur en chef EN 74

Ecole navale

p. 44

- **La rentrée à l'École navale**
par Fabien Granjon

Culture

p. 56

- **Sur les traces de James N. Hall**
par Thierry Hoijtink
- **La tenue de soirée**
par Éric Scherer
- **Hisser son pavillon**
par Stéphanie Guénot-Bresson
- **La pincée de sel**
par Bruno Nielly
- **Édouard Peisson**
par Arnauld de La Porte
- **La mer en musique**
par Jérôme Collin
- **Notes de lecture**

Vie des associations

p. 48